

SÉANCE ORDINAIRE

Ajournement
27 JUIN 2013

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE**

PROCÈS-VERBAL de la séance d'ajournement du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la salle municipale le jeudi 27 JUIN 2013, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants:

MONSIEUR ROLAND VAILLANCOURT
MONSIEUR LÉONARD DION
MONSIEUR VALOIS CARON
MONSIEUR YVES CÔTÉ

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MONSIEUR DANIEL GAGNON, maire suppléant.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après constatation du quorum, il est proposé par monsieur Valois Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que le nouvel ordre du jour suggéré soit accepté en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

13.06A.7.7.

Dépôt et présentation des états financiers annuels

Monsieur Jacques Moreau, de la firme comptable Mallette, fait état des résultats financiers de la Municipalité de L'Isle-Verte pour l'année 2012. À la lecture des états financiers, il est proposé par monsieur Yves Côté et adopté unanimement que ces derniers soient acceptés.

Sommairement, les résultats financiers font état des données suivantes :

Revenus :

Fonctionnement

| | | |
|--------------------------------|---------------|--------------|
| Taxes | 1 386 627 \$ | |
| Paiements tenant lieu de taxes | 63 839 | |
| Transferts | 425 495 | |
| Services rendus | 150 898 | |
| Autres | <u>50 823</u> | 2 077 682 \$ |

Investissement

| | | |
|------------|---------|-------------------|
| Transferts | 695 902 | |
| Autres | 22 749 | <u>718 651 \$</u> |

Revenus totaux : **2 796 333 \$**

Charges :

| | |
|-------------------------|------------|
| Administration générale | 317 783 \$ |
| Sécurité publique | 236 540 |
| Transport | 527 094 |
| Hygiène du milieu | 481 859 |
| Santé et bien-être | 1 302 |

| | | |
|---|----------------|--------------------------|
| Aménagement, urbanisme et développement | 134 768 | |
| Loisirs et culture | 199 583 | |
| Frais de financement | <u>176 246</u> | <u>2 075 175 \$</u> |
| Excédent de l'exercice | | <u>721 158 \$</u> |
| Moins : Revenus d'investissement | | (718 651) \$ |
| Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales | | 2 507 \$ |
| Éléments de conciliation à des fins fiscales | | |
| Amortissement | 322 952 \$ | |
| Remboursement de la dette à long terme | (163 826) | |
| Affectations : | | |
| Activités d'investissement | (60 946) | <u>98 180 \$</u> |
| <u>Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales :</u> | | <u>100 687 \$</u> |
| Détail de l'excédent accumulé au 31 décembre 2012. | | |
| Excédent de fonctionnement non affecté : | | 329 471 \$ |
| Excédent de fonctionnement affecté : | | |
| Ex-Village | 44 903 \$ | |
| Ex-Paroisse | 51 700 | |
| Eau potable et eaux usées | 162 576 | |
| Loisirs | 39 421 | |
| Corrosion | 97 241 | |
| Petite séduction | 8 044 | 403 885 \$ |
| Fonds de roulement | | 82 598 \$ |

13.06A.7.8.

Ajustement salarial de madame Nathalie Allaire

Considérant la nouvelle affectation de madame Nathalie Allaire agissant à titre d'inspecteur en bâtiments;

Considérant les responsabilités dévolues à cette nouvelle fonction;

Considérant qu'en dépit de ces nouvelles fonctions, certains dossiers demeureront sous la responsabilité d'un inspecteur régional dont, entre autres, les demandes relatives à la Commission de protection du territoire agricole, celles concernant de nouvelles constructions et celles liées aux installations septiques;

En conséquence, il est proposé par monsieur Valois Caron et adopté unanimement que la Municipalité de L'Isle-Verte accorde un ajustement salarial à madame Allaire, de 1 \$ l'heure et ce, effectif à compter du 1^{er} juillet 2013.

13.06A.7.9.

Projet de reconstruction en section urbaine de la route 132 - Avenant N° 2 - Entente N° 200003

Considérant le projet d'infrastructure réalisé en collaboration avec le Ministère des transports du Québec sur un secteur de la route 132 ouest à L'Isle-Verte;

Considérant que ce projet a permis à la Municipalité d'effectuer des travaux de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égouts dans le secteur concerné tout en permettant au Ministère des Transports du Québec de reconstruire cette portion de route en section urbaine;

Considérant que le coût de ces travaux a nécessité des interventions additionnelles, dont l'élargissement de la chaussée, entraînant par le fait même des coûts additionnels de réalisation;

Considérant que les coûts, ainsi engendrés, excèdent l'aide financière octroyée dans le précédent protocole d'entente liant le MTQ à la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Léonard Dion et adopté unanimement que la Municipalité de L'Isle-Verte confirme son accord à l'aide financière additionnelle dont fait état le présent protocole d'entente révisé, soit une aide financière s'établissant à 1 130 000 \$. Le maire suppléant, monsieur Daniel Gagnon, et le directeur général sont donc autorisés à signer ce nouveau protocole d'entente, pour et au nom de la Municipalité.

13.06A.7.10.1.

Acquisition de terrain à des fins d'implantation d'un Centre de la petite enfance

Considérant l'opportunité d'implantation d'un Centre de la petite enfance à L'Isle-Verte;

Considérant que divers sites ont été évalués pour la localisation de ce nouvel immeuble;

Considérant que le nouveau développement domiciliaire couvrant les rues La Noraye, Verreault et d'Auteuil présente un site idéal pour recevoir ce type d'établissement;

Considérant que les terrains situés à l'intersection des rues Verreault et La Noraye semblent un site approprié à être privilégié;

Considérant que les professionnels responsables de ce projet (architecte, ingénieur et chargé de projet) ont approuvé l'emplacement proposé;

Considérant que ce projet nécessite l'usage de deux terrains adjacents et que l'un de ceux-ci n'est pas propriété de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Valois Caron et adopté unanimement que la Municipalité de L'Isle-Verte se porte acquéreur du terrain, propriété de madame Marie-Ève Lévesque, au coût de 15 000 \$. En l'occurrence, le maire suppléant, monsieur Daniel Gagnon et le directeur général sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de L'Isle-Verte.

13.06A.7.10.2. Contrat d'arpentage - Acquisition de terrain

Afin de faire cheminer le plus rapidement possible le dossier d'implantation du Centre de la petite enfance, le conseil municipal est d'avis d'accorder un contrat de services professionnels à un arpenteur géomètre permettant de décrire l'emplacement du nouveau terrain à acquérir ainsi que du terrain adjaçant qui devra y être jumelé. Également, divers relevés exigés par l'architecte Carl Charron devront être effectués. En conséquence, il est proposé par monsieur Roland Vaillancourt et adopté unanimement que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise cette démarche ainsi que les déboursés inhérents.

13.06A.7.12. Publicité soulignant certaines entreprises de L'Isle-Verte

Considérant que le journal Info Dimanche traitera, dans une prochaine parution, de l'économie de L'Isle-Verte, mettant en valeur certaines des entreprises du milieu;

Considérant qu'il est opportun que soit soulignée la plus value de nos entreprises locales;

En conséquence, il est proposé par monsieur Valois Caron et adopté unanimement que la Municipalité de L'Isle-Verte consente à acheter un espace publicitaire, dans le journal Info Dimanche, pour un montant de 195 \$.

13.06A.9 Levée de la séance

À 21 h 25, il est proposé par monsieur Léonard Dion et adopté unanimement que la séance soit levée.

MAIRE SUPPLÉANT

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER